

Quelques questions concernant les stages d'observation

Par **Syabirez**, le 18/06/2020 à 15:17

Bonjour,

Je suis étudiante en L2, et je passe l'année prochaine en L3. Cependant, je n'ai jamais effectué de stage d'observation jusqu'à présent, et n'ayant personne dans ma famille ou mon entourage pour me conseiller, je me permets de poser mes questions ici.

1) Je pense pouvoir m'en sortir pour ma lettre de motivation, cependant je n'ai aucune idée de quoi marquer dans mon CV : je n'ai effectué aucun stage, je n'ai jamais travaillé (sauf dans les vendanges), je n'ai aucun diplôme à part le BAC (et le brevet bien sûr). Auriez-vous des conseils pour m'aider à rédiger mon CV ?

2) Je souhaiterais faire un master de droit social ou de droit des affaires, et c'est pourquoi je voudrais de préférence des stages dans ces domaines-là (mais je compte bien sûr envoyer également ma candidature à des notaires et des avocats). Cependant, je n'ai pas la moindre idée d'où je pourrais effectuer mon stage. Qui contacter ? Des entreprises ? On m'a dit de voir avec des syndicats comme la CGT, mais auriez-vous vous d'autres recommandations ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lorella**, le 18/06/2020 à 18:50

Bonjour

Les stages d'observation c'est bien au collège. Il faut passer à l'étape supérieure quand on est post bac et demander un stage. Moins de 2 mois, non rémunéré et au-delà gratification.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131#:~:text=Stagiaire%20%C3%A9tudiant,-Vous%20n'%C3%AAtes&text=Vous%20ne%20percevez%20ni%20salaire,de%20votre%20stage%20es>

Guide pratique des stages étudiant post bac

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages-etudiants.html>

Des annonces de stages étudiant

<https://jobs-stages.letudiant.fr/stages-etudiants/offres/domaines-107/ville-.html>

que mettre dans son CV quand on n a pas travaillé

<https://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/avant-le-bac/comment-faire-son-cv-quand-on-n-a-pas-d-experience>

<https://www.digischool.fr/methodologie/curriculum-vitae/cv-sans-experience-professionnelle-23715.html>

Voilà de quoi vous occuper pendant un moment.

Par **harosello**, le **18/06/2020** à **19:02**

Bonsoir,

[quote]

je n'ai effectué aucun stage, je n'ai jamais travaillé (sauf dans les vendanges), je n'ai aucun diplôme à part le BAC (et le brevet bien sûr). Auriez-vous des conseils pour m'aider à rédiger mon CV ?

[/quote]

Vous pouvez faire un stage d'observation pendant les vacances (ne serait-ce que d'hiver ou d'été) dans un cabinet d'avocat ou d'entreprise. Quant à vos diplômes, vous n'avez "que" le Bac comme tous vos camarades de L2/L3. Par contre, n'hésitez pas à suivre des MOOC juridique sur la plateforme Fun Mooc. Ce n'est certes pas un diplôme universitaire mais témoigne une certaine volonté de persévérer et de se démarquer. Ensuite, un bon CV est un CV qui montre votre savoir-faire et votre savoir-être. Il y a aussi les engagements associatifs qui sont regardés.

[quote]

Cependant, je n'ai pas la moindre idée d'où je pourrais effectuer mon stage. Qui contacter ? Des entreprises ? On m'a dit de voir avec des syndicats comme la CGT, mais auriez-vous vous d'autres recommandations ?

[/quote]

Oui en droit social un syndicat semble pertinent. Perso, je ne saurais trop vous conseiller que de prendre la liste des avocats en droit de l'entreprise de votre ville et de tous les contacter. Regardez aussi du côté des cabinets d'experts comptables puisque ça apporte des connaissances du monde de l'entreprise.